

# RETRAITES LA CFDT CHEMINOTS INTERPELLE LES PARLEMENTAIRES ET PROPOSE DES AMENDEMENTS



La CFDT Cheminots, fidèle à ses valeurs, agit par la mobilisation et la proposition. Elle porte ses revendications pour protéger les cheminots et faire respecter leurs droits. **Amendements.**

## NOTRE ACTION

La réforme sur les retraites entre dans une séquence d'examen à l'Assemblée nationale. C'est donc le moment de concentrer notre action auprès des parlementaires pour leur proposer des amendements qu'ils pourront porter au débat durant l'examen de la loi afin de garantir les droits des cheminots.

## POUR CELA, LA CFDT CHEMINOTS A TRADUIT SES REVENDICATIONS DANS UNE SÉRIE DE 14 PREMIERS AMENDEMENTS.

Que ce soit en région ou au niveau national, la CFDT sollicite les parlementaires et leur présente ses revendications pour défendre les cheminots et gagner de nouveaux droits. ☺☺☺

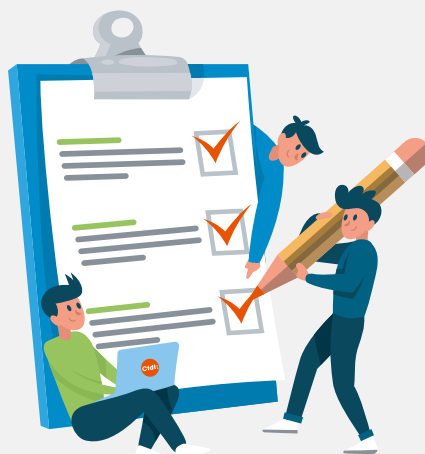


# RETRAITES LA CFDT CHEMINOTS INTERPELLE LES PARLEMENTAIRES ET PROPOSE DES AMENDEMENTS

## QUE PORTONS-NOUS AVEC CES AMENDEMENTS ?

- ➔ **Faire respecter les engagements de la loi de 2018** en garantissant à tous les agents au statut le maintien des droits qui y sont associés.
- ➔ **Garantir à tous les cheminots**, quelle que soit leur situation et leur règle d'emploi (statutaires et contractuels) un niveau de pension au moins équivalent à celui auquel ils auraient eu droit avant la réforme.
- ➔ **Le maintien** des minimums de pensions.
- ➔ **Le maintien et l'extension** du dispositif de prise en compte de la pénibilité pour les cheminots de la SNCF.
- ➔ **Le maintien des âges** d'ouverture des droits pour les cheminots.
- ➔ **Le maintien des taux de cotisations** tels qu'ils avaient été définis avant le projet de loi (plafonnement à 10,95 % en 2026).
- ➔ **La création d'un droit d'option volontaire** pour les cheminots qui souhaiteraient, si cela est à leur avantage, basculer dans le régime universel.
- ➔ **La continuité des dispositions** existantes en matière de validation gratuite des périodes de congés parentaux, d'éducation, de disponibilité et de pensions d'orphelin.
- ➔ **L'extension de la CPRP** comme caisse de branche pour l'ensemble des salariés du ferroviaire. ●

**L'ENSEMBLE DE CES THÈMES EST REPRIS DANS LES AMENDEMENTS CRÉÉS PAR LA CFDT CHEMINOTS ET PORTÉS AUPRÈS DES PARLEMENTAIRES.**



## AU NIVEAU CONFÉDÉRAL

La CFDT a également produit et porté près de 40 amendements (pénibilité, sauvegarde des droits, majoration pour enfants, etc.).

### LA RÉFORME DU GOUVERNEMENT N'EST PAS CELLE DE LA CFDT

Pour corriger un projet qui ne nous satisfait pas, notre action passe aussi par l'interpellation des

parlementaires sur la base de nos propositions, à tous les niveaux de la CFDT et sur l'ensemble du territoire.

### LE CALENDRIER PARLEMENTAIRE EST ENCORE LONG

La CFDT Cheminots continuera son travail de proposition et de mobilisation. Au quotidien, en proximité et avec du concret, la CFDT agit et défend pour toutes les cheminotes et tous les cheminots. ●

